

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 9 (1921)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Le combat du fort de St-Jacques près Fribourg, le 13 Novembre 1847  
[suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817645>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE COMBAT DU FORT DE ST-JACQUES,  
PRÈS FRIBOURG,  
LE 13 NOVEMBRE 1847.

(Suite)

---

II.

*Relation plus succincte du combat de Berliigny.* Extraite d'une lettre adressée le 20 mars 1848 au major Landerset par le lieutenant Xavier Neuhaus.

Le samedi 13 novembre, vers les 4 heures du soir, un moment après qu'on venait de parlementer et de nous informer qu'il y avait armistice, nous voyons une bonne partie des troupes de la division Rillet s'avancer, prendre position et quelques-unes se former en ligne de bataille. Nous étions à nos postes, canons chargés, mèche allumée, mais tout étonnés de ces mouvements, puisqu'il devait y avoir armistice. Tout à coup, deux compagnies de carabiniers suivies d'un bataillon d'infanterie font feu contre le bois des Daillettes où de nos troupes sont prises à l'improviste. Elles manquaient d'ailleurs de plusieurs de leurs officiers qui s'étant trop fiés à l'armistice, étaient entrés en ville. Aussitôt le feu commencé (par les Vaudois) l'artillerie du fort St Jacques, composée de deux pièces de canons de quatre et d'un obusier de 12, y répond en dirigeant son feu d'abord contre les troupes qui attaquaient les Daillettes, ensuite contre la batterie Haubenreiser qui venait de se mettre en batterie en face du fort, sur le versant du Champrion, puis, celle-ci démontée en quelques instants, contre les bataillons Bollens et Grandjean qu'on voit venir

au pas de charge sur le champ de Bertigny directement contre notre redoute. Ces bataillons et la compagnie de carabiniers Eytel à leur gauche, sont reçus par la mitraille du fort et par le feu vif et soutenu de 18 carabiniers de landwehr et de 15 fantassins volontaires qui étaient dans la redoute, ainsi que par celui non moins vif de la chaîne de tirailleurs allant du fort au château, composée d'une partie du second bataillon de landwehr (commandant Müller), d'environ 200 carabiniers de landsturm (commandant Monney) et d'une demie compagnie de carabiniers du contingent qui vint pendant l'action en renfort. depuis le Guintzet.

Pendant environ une heure, l'engagement est très vif des deux côtés. Quelques mousquetaires du bataillon Bollens viennent en tirillant jusqu'au bord du fossé de la redoute. Sous le feu de nos carabiniers, les uns tombent percés de balles, les autres prennent la fuite. Enfin, au bout d'une heure de combat environ, les troupes vaudoises battent en retraite. Leur feu cesse, tandis que le fort continue de tirer un quart d'heure après, soit jusqu'à la nuit tombante.

J'ai appris plus tard que la batterie d'artillerie (canons de 6 anglais, commandant Chollet) en position à la Chasotte tira pendant cette même affaire une dizaine de coups contre la division Rillet sur le versant N.-O. du champ de Bertigny. Mais la position de nos troupes, qu'elle risquait d'atteindre, et la nuit s'approchant, il ne lui fut pas possible de prendre une part plus active au combat.

Vers la fin de l'action, le demi-bataillon de landwehr entra dans la redoute de St-Jacques et appuya immédiatement de son tir les 18 carabiniers et les 15 fantassins qui s'y trouvaient déjà. L'engagement terminé, on ferma la barrière de la redoute, on ne laissa entrer personne et des sentinelles sont placées tout autour sur des parapets. Les blessés vaudois couchés autour de la redoute sont ramassés et transportés à notre ambulance. A 8 h. du soir arrive de la ville en renfort une compagnie de la garde d'Etat forte

de 80 hommes et un détachement de 22 gendarmes, et à 1 heure de la nuit une pièce de canon de 4 avec huit artilleurs venant du Guintzet.

Le lendemain matin on était bien prêt à recommencer et on s'attendait à une chaude journée pour ce dimanche. Mais point : voici de nouveaux parlementaires pendant lesquels nos troupes murmuraient, puis avis de suspension d'hostilités sans nous dire jusqu'à quand et pourquoi, puis enfin la nouvelle de la capitulation qui ne parvient à notre fort d'une manière officielle que vers 1 heure après-midi, avec l'ordre de notre chef de brigade d'évacuer la redoute et de rentrer en ville..

C'est ce que l'on a fait en y laissant provisoirement un officier d'infanterie pour garder les vivres et les effets de campement du  $\frac{1}{2}$  bataillon de landwehr et un officier d'artillerie avec 8 artilleurs pour rentrer les charges et munitions dans les caissons et tout remettre en ordre.

Le lendemain, on apprit que les effets laissés dans les caissons furent pillés, les caissons brisés et les munitions détruites ; tout cela, bien entendu, après la capitulation et lorsque toute la troupe qui était dans le fort eût exécuté l'ordre d'évacuer et de rentrer en ville.

Jusque vers la fin de l'action, il n'y avait dans la redoute St-Jacques pour la défendre que 26 artilleurs dont deux officiers, 19 carabiniers dont 1 officier, et 15 volontaires du 2<sup>me</sup> bataillon de landwehr commandés par un lieutenant. Artilleurs et carabiniers, soldats de landwehr et de landsturm ont fait preuve pendant cette affaire de beaucoup de courage et de sang-froid. Par la justesse de leur tir, ils ont fait subir de grandes pertes aux troupes vaudoises, au dire même de leurs officiers. Il faut que le tir de l'infanterie vaudoise ait été bien défectueux ! Quant à la batterie Haubenreiser qui ne tira que quelques coups, ses boulets portèrent beaucoup trop haut ce qui a dû provenir, soit d'une grande erreur dans l'estimation de la distance, soit d'un désarroi à la vue du ravage que lui fit éprouver l'artillerie du fort par la précision de son tir. Un

seul obus, entre autres, lui abattit quatre hommes et un cheval. La batterie d'artillerie genevoise (Empeyta) quoique bien à portée, ne tira pas un seul coup.

Il n'y a presque pas de doute que, si immédiatement après l'affaire, le général eût envoyé sur ce point deux bataillons et un certain nombre de landsturm pour y faire une sortie vigoureuse, ils auraient achevé de mettre en déroute toute la division Rillet. C'est ce que beaucoup de militaires vaudois ont déclaré eux-mêmes.

*Xavier Neuhans.*

### III.

*Récit du combat par le lieutenant Aloys de Castella, plus tard général en Autriche, adressé à Monsieur Adolphe de Diesbach, à Fribourg.*

*Monsieur,*

Je suis bien honoré de la demande que vous m'avez faite par M. Antonin de Reynold de vous narrer l'affaire de Bertigny. Je le fais avec grand plaisir, mais en vous priant de m'excuser si je ne puis satisfaire votre désir comme je l'aurais voulu.

Samedi, vers 4½ heures, nous voyons accourir et crier aux armes un groupe de landsturm que des carabiniers vaudois avaient troublé dans leur repas en leur envoyant des prunes tant soit peu indigestes.

Aussitôt, on fait battre la générale, les soldats prennent les armes et s'apprêtent au combat. Monsieur le major de Diesbach (*sic*) le demi-bataillon de droite du 2<sup>me</sup> landwehr en tirailleurs en avant de la ligne d'abattis; notre extrême droite joignait la gauche des carabiniers du landsturm cantonnés à Bertigny, nous répondîmes au feu des carabiniers ennemis qui se retirèrent.

Monsieur le commandant Monney fit prendre position à ses carabiniers; notre extrême droite, où je me trouvais, le suivit; après avoir donné ses instructions, M. Monney alla placer ses autres landsturm et je me trouvai seul pour commander une 50<sup>e</sup> d'hommes.

Les vaudois ripostaient vivement à notre feu ; mais toutes leurs balles portaient trop haut pour pouvoir nous atteindre. Tout à coup leur feu cesse ; nous ne savions trop à quoi attribuer leur silence, quand quelques minutes après nous entendons en avant de notre gauche les cris de : En avant ! En avant ! poussés par des carabiniers ennemis qui s'avançaient pour nous tourner. Presque au même instant, vis-à-vis de nous, se fait entendre la charge ; la musique militaire avec accopamgnement de feu de peloton et de sifflements de balles ; c'était une forte colonne qui se dirigeait contre nous. Ne pouvant tenir contre des forces si supérieures, nous battimes en retraite en bon ordre, et je crois qu'alors nous fimes assez de mal à nos très chers et fidèles confédérés.

Les landsturms s'arrêtèrent aux maisons de Bertigny et je revins avec les soldats de mon bataillon au fort de St-Jacques, contre lequel se dirigeait alors la colonne ennemie et dont elle a été repoussée, comme vous le savez, avec perte.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire sur l'engagement de ce jour qui, malheureusement, n'a pas empêché l'issue funeste de cette guerre entreprise dans un si bon but.

Veillez, Monsieur, me rappeler au souvenir de Monsieur votre frère et recevoir l'expression des sentiments distingués avec lesquels je suis votre dévoué serviteur.

Neuchâtel, le 2 décembre 47.

*Aloys de Castella.*

*Relation de M. Hubert Charles, de Riaz.*

On sait le rôle considérable joué par ce magistrat dans nos affaires politiques de 1830 à 1870. Rattaché d'abord au parti libéral issu de la révolution du 2 décembre 1830 (journée des bâtons), M. Charles avait évolué sensiblement vers la droite, sans cependant jamais se rallier complètement au parti conservateur arrivé au pouvoir lors des élections de 1837. Il avait combattu énergiquement l'alliance

du Sonderbund ; l'alliance ayant été néanmoins conclue contre son gré, il s'était retiré du Conseil d'Etat, dont il faisait partie depuis mars 1831, pour rentrer dans la vie privée (18 juin 1846). A la chute du Sonderbund, lorsque le régime radical arriva au pouvoir, M. Charles se montra un adversaire décidé du nouveau gouvernement. Il combattit avec acharnement les mesures rigoureuses prises contre le clergé et les particuliers, par des brochures pleines de verve et de force, provoqua des pétitions et fut, en 1852, l'un des promoteurs de la journée de Posieux. Il fut le véritable chef de la résistance légale ; le parti conservateur lui témoigna sa reconnaissance en le nommant en 1852, député au Conseil national, en 1853, député au Grand Conseil, et en 1856 président du nouveau Conseil d'Etat conservateur. Rentré dans la vie privée en 1871, il mourut le 28 mars 1882.

L'affaire du 13 novembre 1847 avait laissé chez nos voisins de Vaud et Genève d'amers souvenirs. Les journaux de ces deux cantons, entre autres la *Suisse* et la *Gazette de Lausanne* ne tardèrent pas à épiloguer sur cet événement et à publier des récits, des anecdotes ou des commentaires plus ou moins tendancieux et erronés, qui indignèrent le patriote intègre, le citoyen franc et loyal qu'était M. Hubert Charles. Profitant des loisirs que lui laissaient les affaires publiques, il se mit à rédiger une relation objective, impartiale et minutieusement exacte du combat. Pour cela, il ne pouvait mieux se documenter qu'en s'adressant à l'ancien commandant de la redoute de Bertigny, le lieutenant X. Neuhaus. A cet effet, il lui écrivit une première lettre de la teneur suivante :

Riaz, 14 février 1849.

*Monsieur*<sup>1</sup>,

Je recueille quelques renseignements sur la guerre du Sonderbund, dont je m'occupe dans ce qui nous concerne plus particulièrement.

---

<sup>1</sup> A. M. Neuhaus négociant à Fribourg.

Permettez-moi de recourir à votre obligeance pour en obtenir quelques-uns sur le combat de Bertigny, dont personne ne peut parler plus pertinemment que vous, qui vous y êtes si bien conduit.

Gaullieur, dans son histoire de cette campagne, dit que cette redoute a été prise par les Vaudois. Je crois que c'est un mensonge ; voici au reste comme il s'exprime :  
 « ...alors deux compagnies de carabiniers et une compagnie  
 « de chasseurs se portèrent au pas de course sur le bois des  
 « Daillettes et aussitôt la redoute fribourgeoise de Bertigny  
 « commença son feu, auquel répondit bientôt la batterie  
 « vaudoise Haubenreiser accourue au galop, pendant que  
 « le bataillon Bolens et la compagnie de carabiniers Eytel,  
 « appartenant aussi aux troupes vaudoises, s'avançaient  
 « audacieusement dans les fossés et devant les abatis de  
 « la redoute qu'ils faisaient évacuer au milieu des ténèbres  
 « de la nuit, après avoir vu tomber 60 de leurs braves.  
 « Quant aux 1100 défenseurs du bois des Daillettes, ils  
 « échangèrent quelques coups de carabine avec les trois  
 « compagnies vaudoises, perdirent environ 16 hommes et se  
 « sauvèrent dans toutes les directions. »

Ce passage : « *qu'ils faisaient évacuer* » peut s'entendre, il est vrai, aussi bien des fossés et des abatis que de la redoute elle-même. Oserais-je vous prier, Monsieur, d'avoir la complaisance de me dire ce qu'il en est :

- 1° Si c'est la redoute ou les abatis qui ont été évacués ;
- 2° Combien il y avait de monde dans la redoute, où se trouvait aussi un de mes neveux, aujourd'hui en Italie ;
- 3° Combien de canons ;
- 4° Combien en avait l'ennemi ;
- 5° Quelles étaient en général les forces de l'ennemi contre vous sur ce point ;
- 6° Je désirerais encore savoir s'il est arrivé des troupes fédérales par la route de Schwartzembourg.

Pardón, Monsieur, de la peine que je vous donne ; vous voudrez bien l'excuser en faveur du motif et en agréant d'avance mes remerciements, recevoir l'assurance

de la considération et estime parfaites avec lesquelles j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et obéissant serviteur,  
*H. Charles.*

P.S. — Je crois que nous n'avons pas perdu 16 hommes dans cette affaire, mais un ou deux, non au bois des Daillettes, mais près de la redoute.

Quelques jours plus tard, le commandant Neuhaus adressait à M. Charles la réponse suivante :

A Monsieur Hubert Charles.

Le 20 février 1849.

*Monsieur,*

C'est avec plaisir que je viens répondre aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser par votre lettre du 14 courant, et vous transmettre les renseignements que je suis à même de vous fournir.

Je crois ne pouvoir mieux le faire qu'en vous envoyant ci-joint la copie d'une lettre, que j'ai adressée en mars de l'année dernière à M. Jean Landerset, major dans le bataillon de landwehr Muller, qui était près de notre redoute lors de l'affaire<sup>1</sup>. Il s'agissait déjà alors de réfuter les erreurs et les mensonges contenus dans la brochure de Gaullieur, et M. Landerset m'avait envoyé son projet de réfutation, mais je l'ai trouvé tellement pâle et incomplet, même quant aux faits principaux, que j'ai cru devoir lui répondre ce dont je vous envoie la copie. Vous y verrez : 1° que la redoute de Bertigny ou de St-Jacques n'a pas été évacuée. C'est un effronté mensonge que plusieurs cents témoins peuvent démentir.

2° Qu'il y avait dans la redoute pendant l'affaire 24 artilleurs et 2 officiers, 18 carabiniers de landwehr et 1 officier qui les commandait, et une quinzaine de volontaires (non exercés) du bataillon Muller, qu'on avait mis là parce qu'ils n'étaient pas au fait des manœuvres de bataillon

<sup>1</sup> Voir la relation II citée plus haut, p. 264.

et auraient dérangé les autres. Vers la fin de l'affaire, le reste du bataillon Muller, fort de 350 à 400 hommes (les deux compagnies de Moratois de ce bataillon manquaient) entrèrent dans la redoute et en garnirent les parapets pour tirer avec les carabiniers. Mais ce n'est que vers la fin qu'on fit entrer ces troupes, qui avant cela étaient en partie près de l'entrée du fort du côté de la route, l'arme au bras, pour observer et empêcher qu'on ne le contournât depuis la route, et une partie formait la chaîne et tirait avec les carabiniers (environ 200) du landsturm. Cette chaîne était à notre droite et allait du fort au château de Bertigny.

3° Dans la redoute, il n'y avait que deux pièces de canons de 4 français et 1 obusier de 12. Je commandais ces trois pièces et j'ai pointé l'obusier du commencement à la fin de l'action.

4° L'ennemi avait sur ce point la batterie d'artillerie de Payerne, capitaine Haubenreiser, de 4 canons de 6 anglais, et la batterie de 6 genevoise. Mais il n'y a que la première qui ait tiré, seulement 7 à 8 coups et fort mal. La batterie genevoise qui était tout près, ne s'est pas mise en batterie, bien que les Vaudois nous aient dit ensuite qu'elle en avait reçu l'ordre. Nous apprîmes plus tard que ces deux batteries avaient été abandonnées pendant l'affaire, et que, si les Fribourgeois avaient fait une sortie, il leur eût été très facile de les prendre. *(A suivre.)*

---